

Transport des déchets radioactifs : rigueur et traçabilité au rendez-vous

2 500 transports de colis de déchets de très faible activité (TFA) ou de faible et moyenne activité principalement à vie courte (FMA-VC) sont réceptionnés chaque année par les centres de l'Andra dans l'Aube. Soumis à une réglementation très stricte, le transport de ces déchets, depuis leur site de production jusqu'à leur lieu de stockage définitif, fait l'objet d'un suivi rigoureux. Objectif : garantir une sécurité maximale.

DES CONTRÔLES SYSTÉMATIQUES

À leur départ et dès leur arrivée, les transports sont contrôlés : vérification des documents administratifs de transport, contrôles radiologiques. Le moindre écart constaté par rapport à la réglementation fait l'objet d'une information au producteur de déchets concerné et à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Des contrôles sont également effectués par l'ASN sur les sites des producteurs ou de l'Andra.

LE TRANSPORTEUR

Il est responsable de la sûreté de ses véhicules, de leur signalisation (plaques indiquant la nature de la substance radioactive transportée) et de la formation de ses conducteurs.

CENTRE INDUSTRIEL DE REGROUPEMENT, D'ENTREPOSAGE ET DE STOCKAGE (CIRES)

Déchets de très faible activité (TFA)

1 500 livraisons par an pour un total de 19 000 colis, soit environ sept camions par jour du lundi au vendredi (chiffres 2023).

TRANSPORT PAR LA ROUTE

La route est le principal mode d'acheminement. Les déchets radioactifs sont transportés dans des camions affrétés par des sociétés privées spécialisées. Ces dernières doivent disposer des équipements requis par la réglementation pour ce type de transport.

TRANSPORT PAR VOIE FERRÉE

Si aujourd'hui ce mode de transport est moins souvent choisi par les producteurs de déchets (uniquement trois trains en 2023 dans l'Aube), il devrait être plus souvent utilisé à l'avenir [voir pages 14-15].

CENTRE DE STOCKAGE DE L'AUBE (CSA)

Déchets de faible et moyenne activité principalement à vie courte (FMA-VC)

850 livraisons par an en moyenne pour un total de 16 000 colis, soit environ quatre camions par jour du lundi au vendredi (chiffres 2023).

LES PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE DÉCHETS : EDF, ORANO, CEA

Ils sont à l'origine de 99,4 % du volume de déchets réceptionnés au CSA et de 92 % du volume de déchets reçus au Cires.

LES AUTRES PRODUCTEURS : HÔPITAUX, UNIVERSITÉS, LABORATOIRES...

Ils sont plus d'un millier et génèrent quelques centaines de mètres cubes de déchets radioactifs par an : 0,6 % du volume de déchets envoyés au CSA et 8 % du volume de ceux expédiés au Cires.

